

# RÉUNION D'INFORMATION RECONSTRUCTION DU PONT-NEUF



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération

26.01.2021

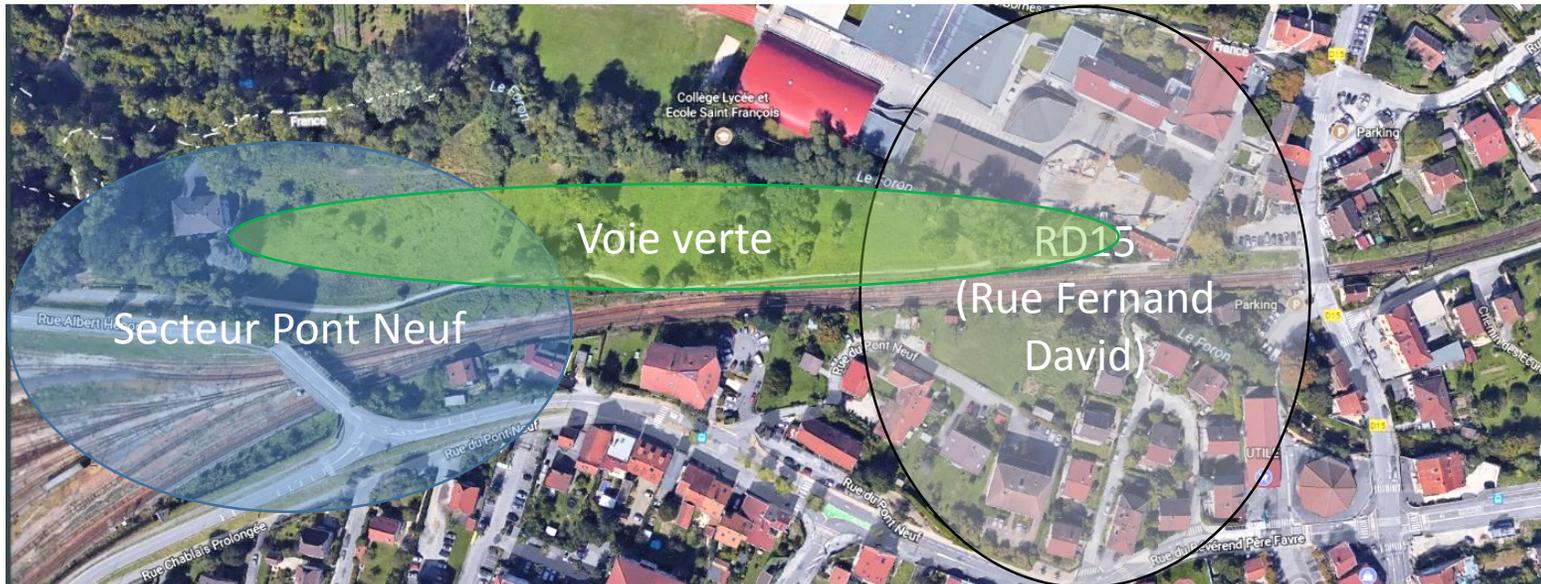
# SOMMAIRE

1. Contexte du projet
2. Enjeux du projet
3. Les paramètres techniques et environnementaux
4. Voie verte : ViaRhôna
5. Budget
6. Phasage des travaux et impacts sur la circulation

# 1. CONTEXTE

## 3 éléments fonctionnels

- Le Pont-Neuf, la Voie-verte, le passage à niveau



Le projet ne porte que sur le Pont-Neuf et la Voie-verte

Reconstruction d'un nouveau pont franchissant la voie ferrée dimensionné pour le trafic actuel.

>> **maîtrise d'ouvrage Annemasse Agglo**

Aménagement d'une voie verte tronçon de la « ViaRhôna »

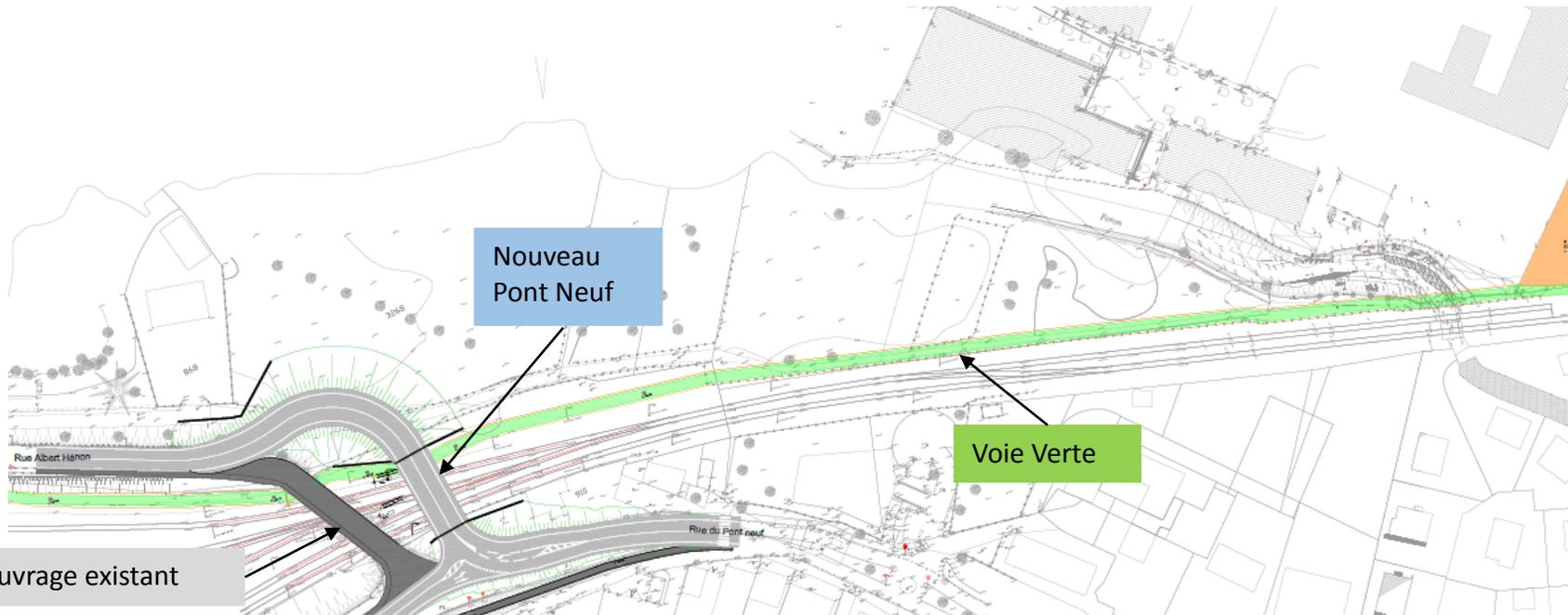
>> **maîtrise d'ouvrage Annemasse Agglo (dans le cadre de l'axe Machilly-Etrembières)**

Suppression du passage à niveau et rétablissement des modes doux.

>> Maitrise d'ouvrage Commune de Ville La Grand avec partenariat Annemasse Agglo avec la Région, Ville-la-Grand, CD74 et SNCF réseau

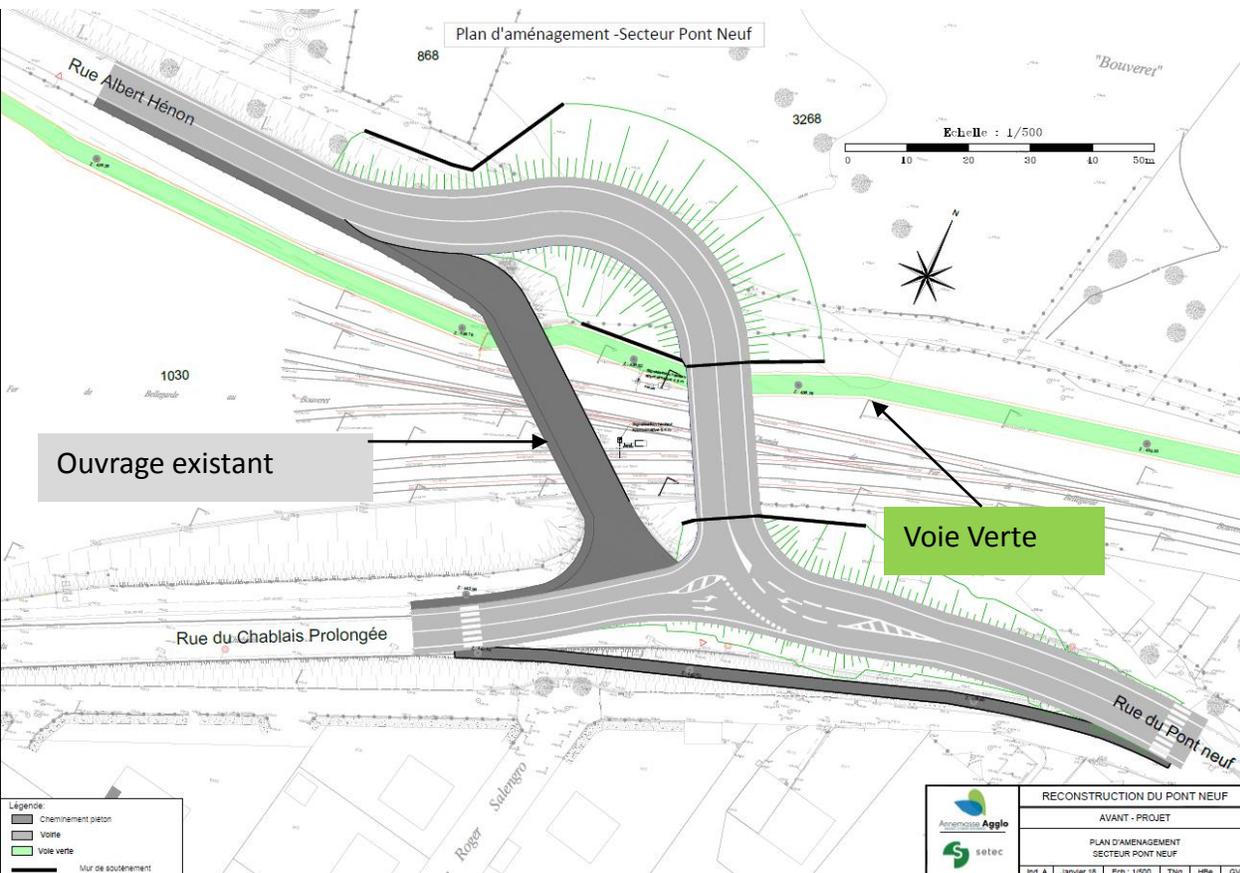
# 2. ENJEUX

- La reconstruction du Pont Neuf permet **d'augmenter la sécurité des usagers** de l'axe Ville-la-Grand / Ambilly, servant également de liaison entre les accès Nord et Sud de la gare.
- L'ouvrage actuel, datant de 1929, est totalement étriqué, sous dimensionné, plus adapté au trafic actuel. Il est conservé pour **la traversée des modes doux**.



- Le projet est travaillé en étroite collaboration avec le SM3A, qui **prévoit la requalification et la renaturation des berges du Foron** de la douane de « Mon Idée » à l'établissement scolaire Juvénat.
- Il **intègre le passage de la ViaRhôna** en dessous de l'ouvrage sur une piste longeant la voie ferrée.

# 3. PARAMÈTRES



## Paramètres techniques

- Exploitation SNCF (accès à la voie ferrée)
- SM3A (profil en travers, passerelle de franchissement du Foron) : garantie d'accès pour l'entretien des berges
- Réseaux concessionnaires à dévier ou à intégrer dans l'ouvrage
- Interfaces projet Voie Verte : entre giratoire Leclerc / rue du Vieux moulin

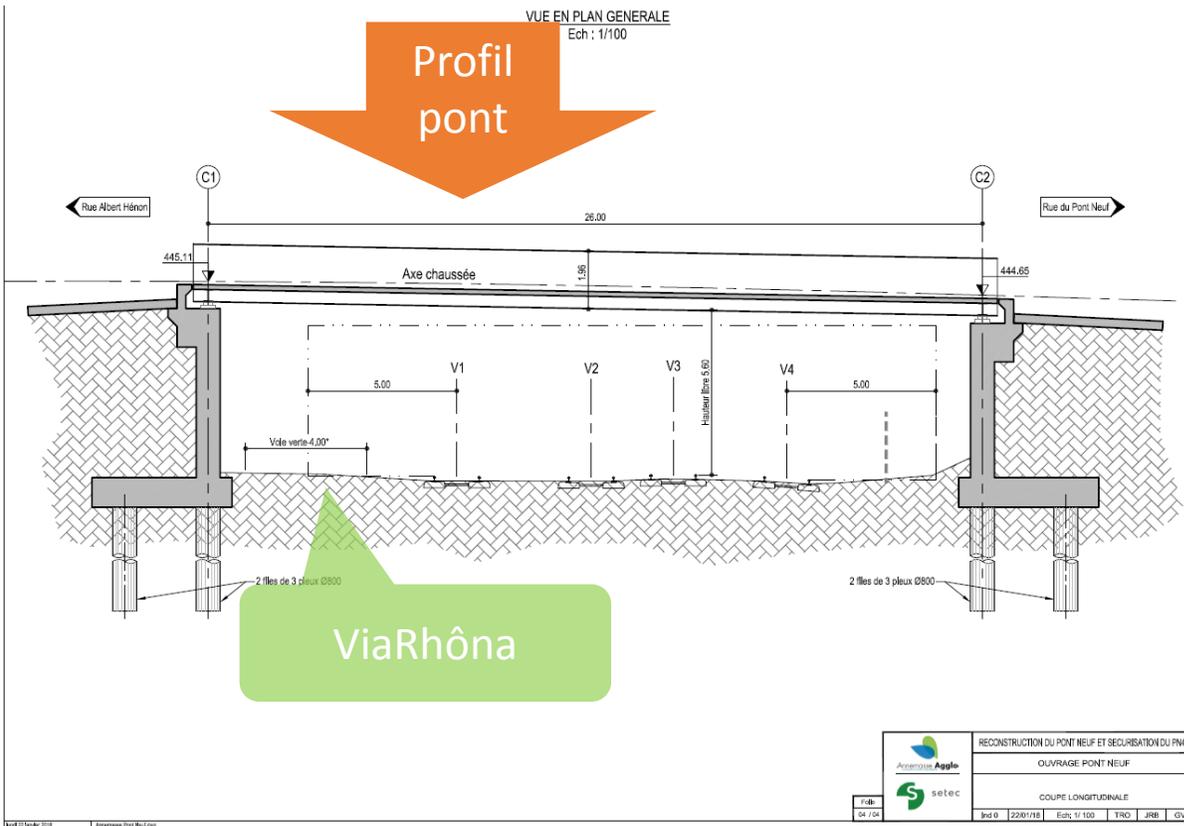
## Paramètres environnementaux

- Accès riverains au nord-ouest
- Minimiser les impacts sur les résidences aux abords de la rue du Pont-Neuf et de la rue du Chablais prolongée
- Gestion « Chantier propre »

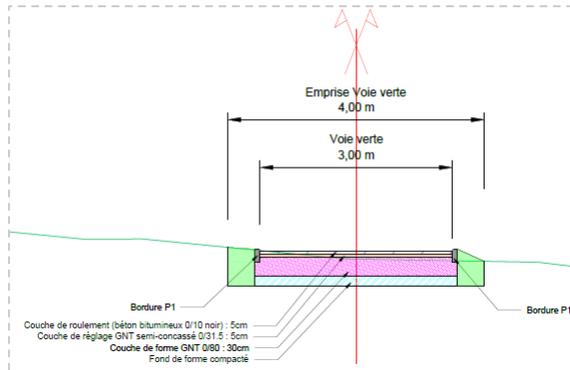
# 3. PARAMÈTRES

## Limitation de l'impact sur la circulation

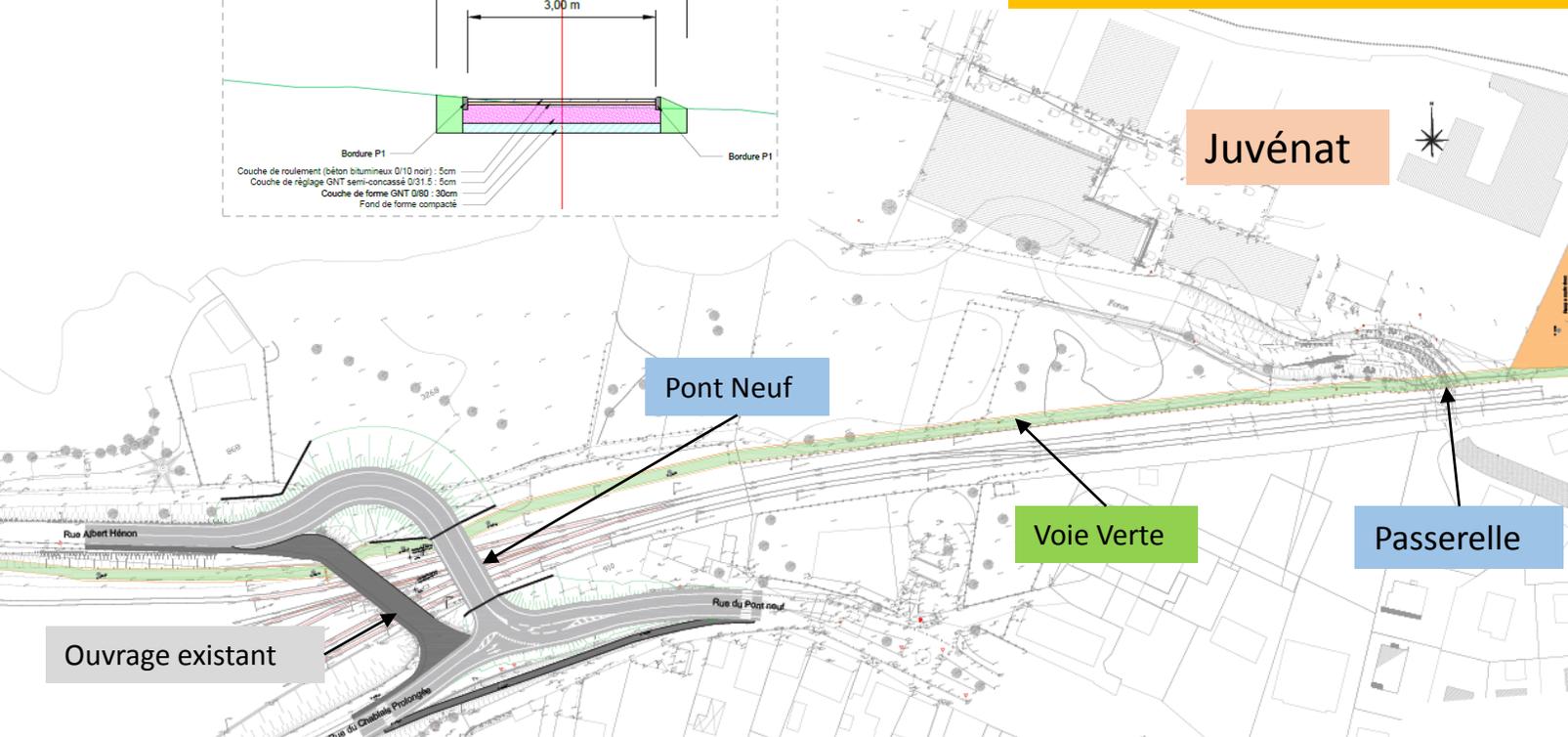
- Réalisation des appuis de part et d'autre des voies ferrées sur le domaine ferroviaire, hors emprises des voies existantes.
- Construction du tablier sur les espaces libres au Nord Est, puis pose du tablier au-dessus des voies.
- Phasage travaux de part et d'autre des appuis pour les aménagements des voiries avec fermeture de branches.



# 4. VOIE VERTE – VIA RHÔNA

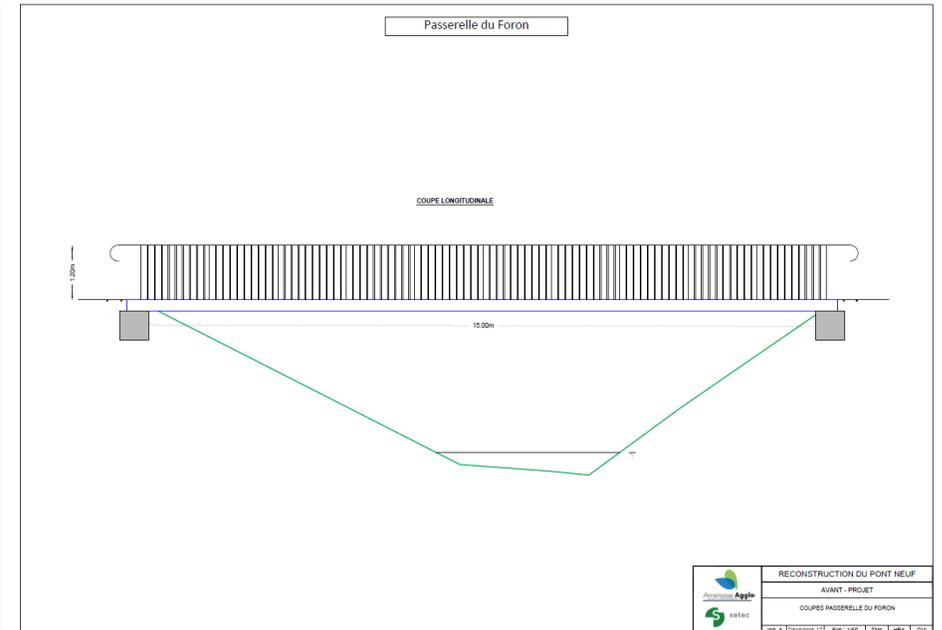
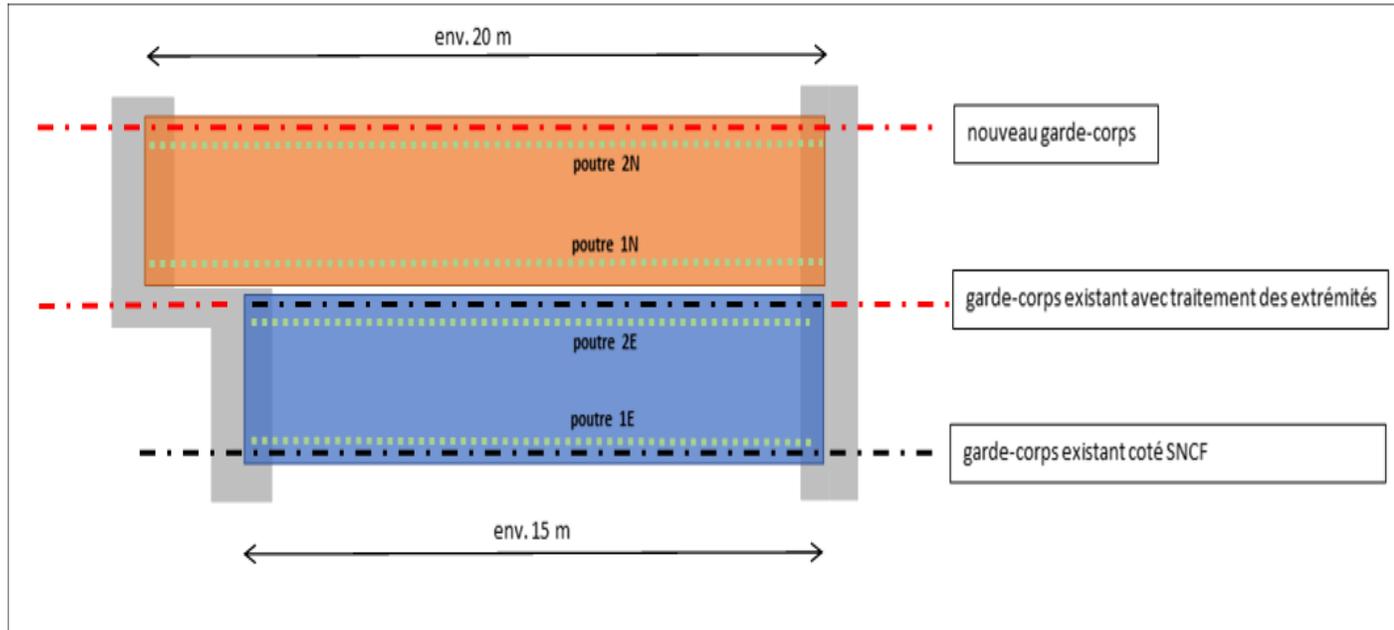


Accès direct au CD 15 en direction de la rue des Vieux moulins, depuis Ambilly



- [Raccordement à l'Ouest](#) : giratoire « Leclerc » en direction du pôle Nord de la gare
- [Profil en travers ViaRhôna](#) : largeur utile de 3 mètres
- [Raccordement à l'Est](#) : Intersection avec la Rue Fernand David (RD 15)

# 4. VOIE VERTE - VIA RHÔNA



- Conservation de la passerelle existante de franchissement du Foron, doublée pour la voie en sens inverse.

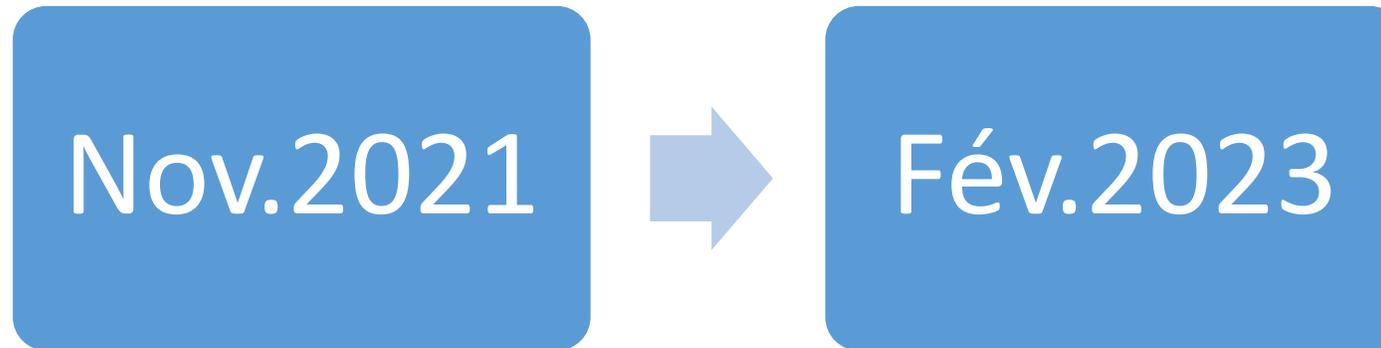
# 5. BUDGET

## Estimations des opérations Valeur 2020

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| • Montant de la reconstruction du Pont Neuf<br>dont financement du CD74 (FDIS)  | 4 098 761 € TTC<br>800 000 € |
| • Montant du tronçon de la Voie Verte<br>dont financement de nos partenaires CD74 /<br>Région Auvergne Rhône Alpes et Confédération<br>Helvétique | 822 975 € TTC<br>547 000 €   |

# 6. PHASAGE DES TRAVAUX

- 6 grandes phases
- 16 mois de travaux



Compte tenu du stade d'avancement du projet, les phases de travaux sont susceptibles d'être modifiées. Des interruptions temporaires de circulation ferroviaire seront mises en place pendant la période de travaux.

# 6. PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 1 : installation du chantier

Durée : 16 mois

Nov.2021 à Fév.2023



- Accès riverains
- Clôture chantier (Barrières type Héras)
- Portails du chantier

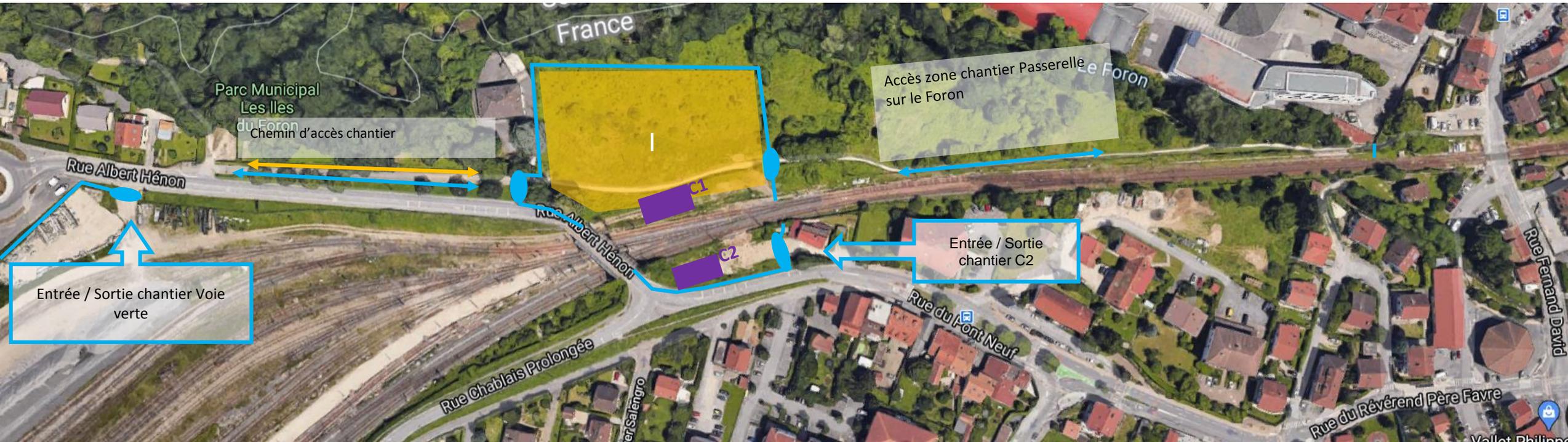
- Fermeture du cheminement entre les rues Albert Hénon et Fernand David pendant la durée du chantier
- Accès limité aux résidents sur la voie existante en contrebas de la rue Albert Hénon
- Accès limité aux résidents sur le parking situé à côté de la voie verte sur la rue Fernand David

# 6. PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 2 : création des culées du pont

Durée : 5 mois

jan. 2022 à mai 2022



 Culées 1 et 2 du nouveau pont

- Les travaux débutent en proximité des voies ferrées et à côté de la passerelle existante pour la réalisation des culées

# 6. PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 3 : remblai plateforme routière et mur de soutènement sud

> Côté Annemasse

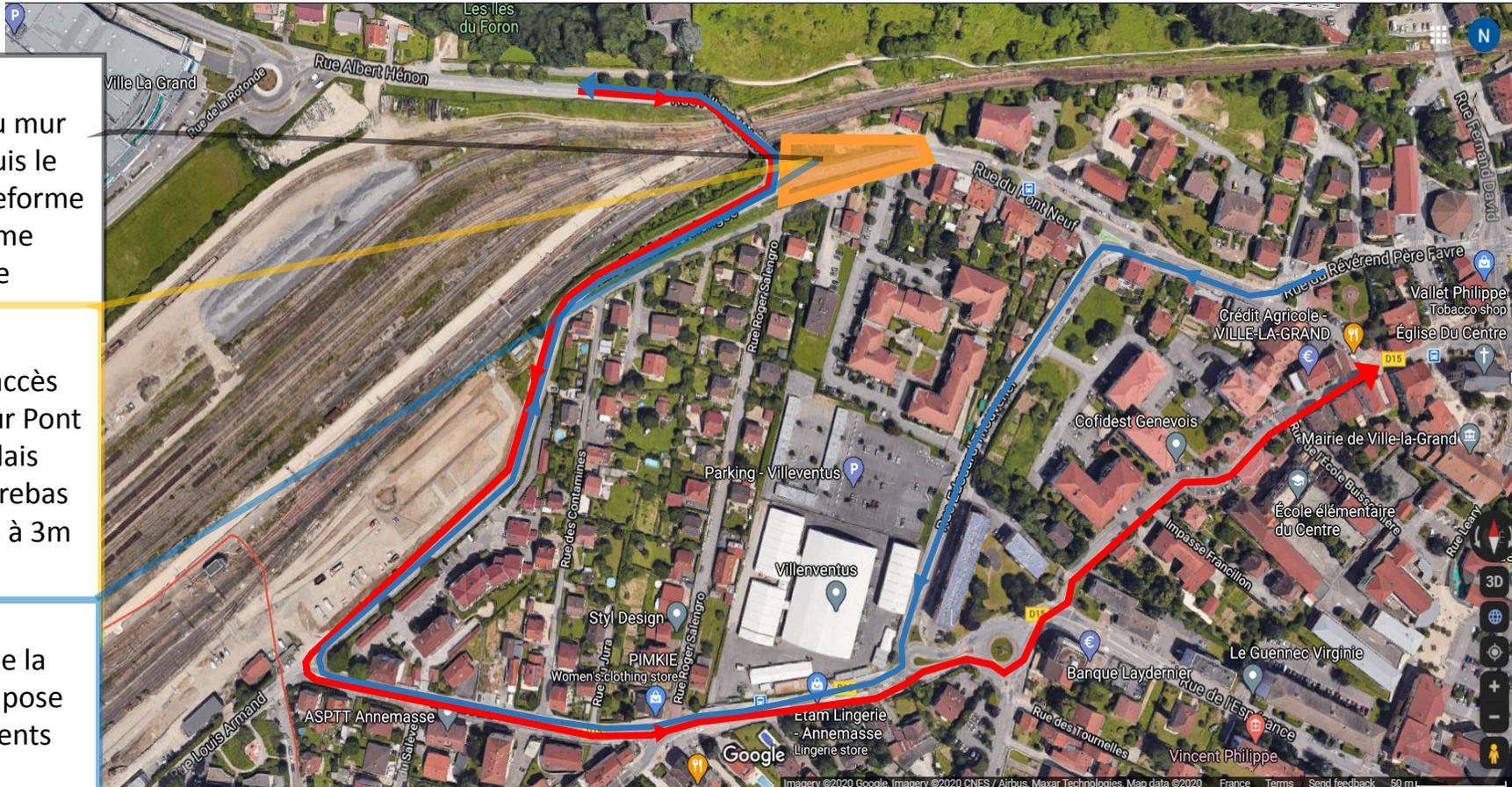
Durée : 4 mois

mai à juin 2022  
et oct. à nov. 2022

Réalisation du mur définitif depuis le haut de la plateforme et plateforme provisoire

Limitation d'accès aux riverains sur Pont Neuf/ Chablais Prolongé contrebas (voie ramenée à 3m de large)

Réalisation de la plateforme et pose des équipements



Plan de déviation de la circulation dans le sens rue Pont-Neuf → rue Albert Hénon

 Zone de travaux / route barrée

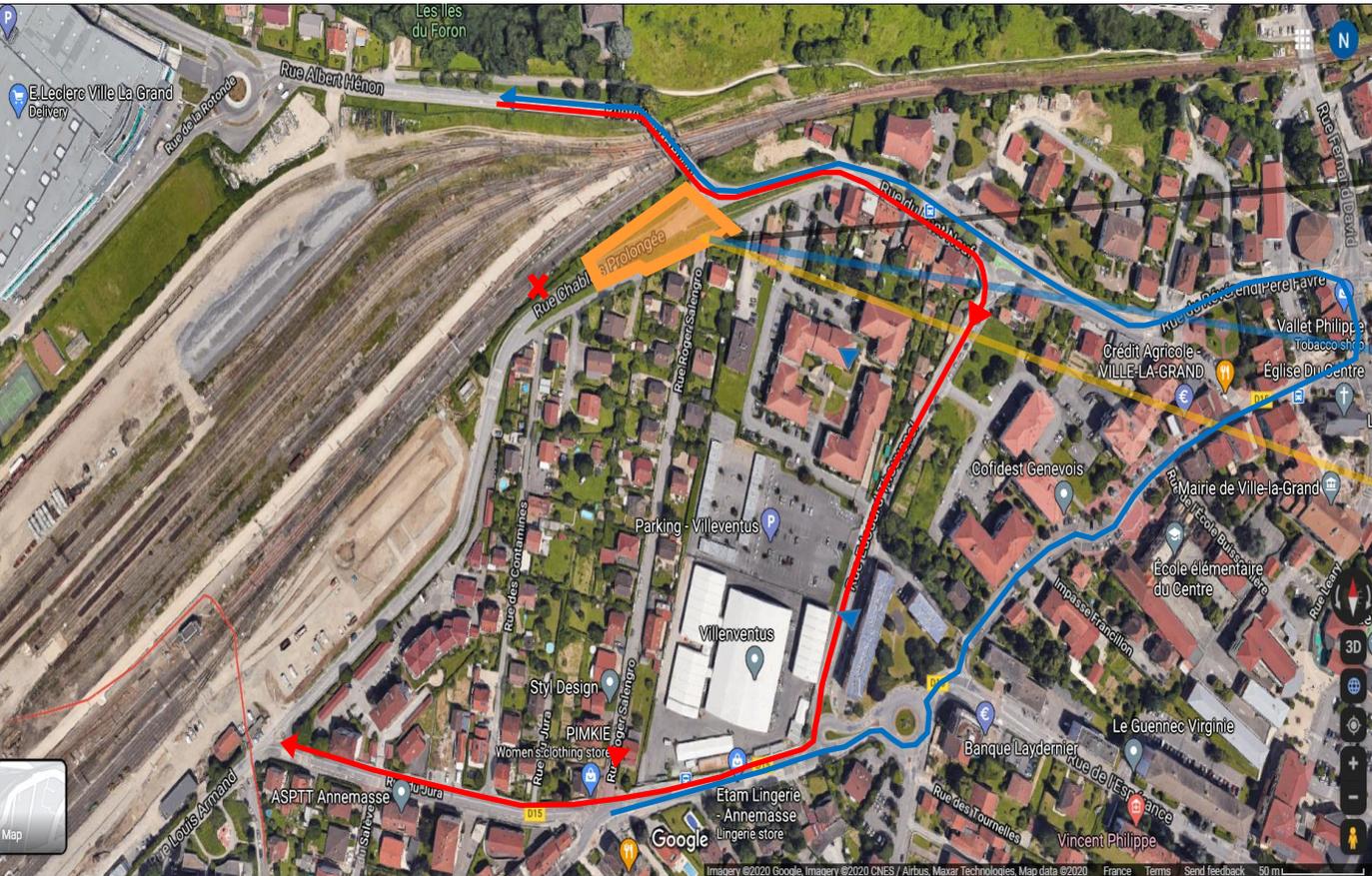
# 6. PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 4 : remblai plateforme routière et mur de soutènement  
sud  
> Côté Annemasse

Durée : 4 mois

juin à juil. 2022  
et jan. à fév. 2023

Plan de circulation : Albert Hénon/ Chablais prolongé



 Zone de travaux /  
route barrée

Réalisation du mur  
définitif depuis le haut  
de la plateforme

Réalisation de la  
plateforme définitive  
et pose des  
équipements

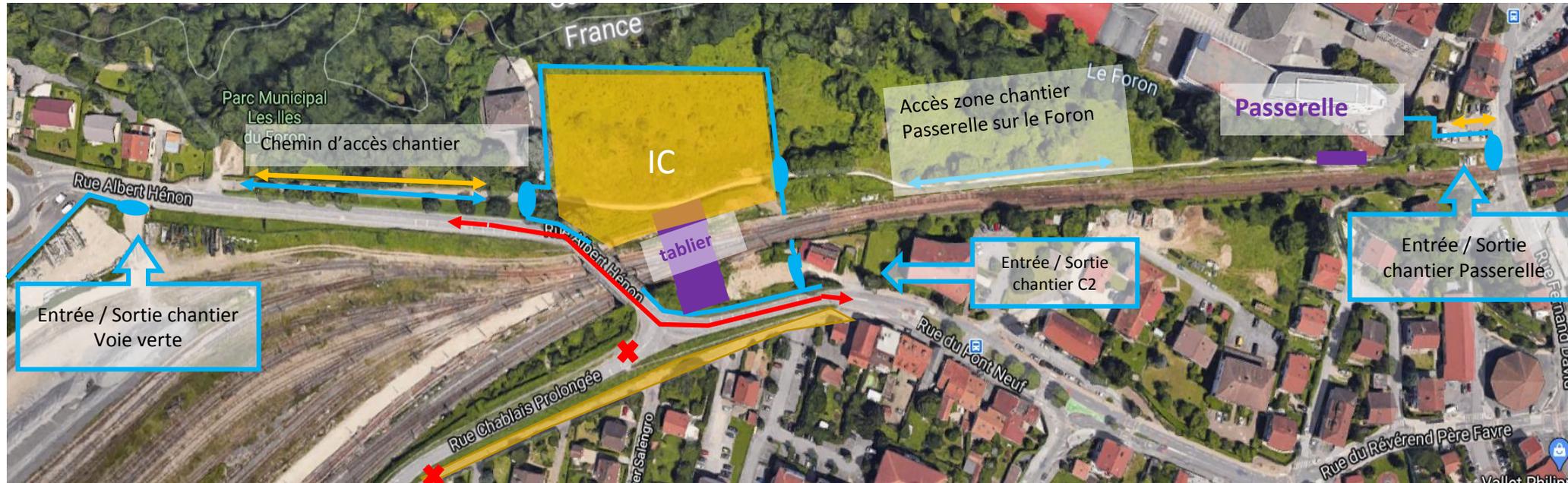
Limitation d'accès aux  
riverains sur Chablais  
Prolongé haut et  
contrebas  
(voie ramenée  
à 3m de large)

# 6. PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 5 : construction, grutage, tabliers Pont-Neuf et passerelle

Durée : 4 mois

juil. 2022 à oct.  
2022



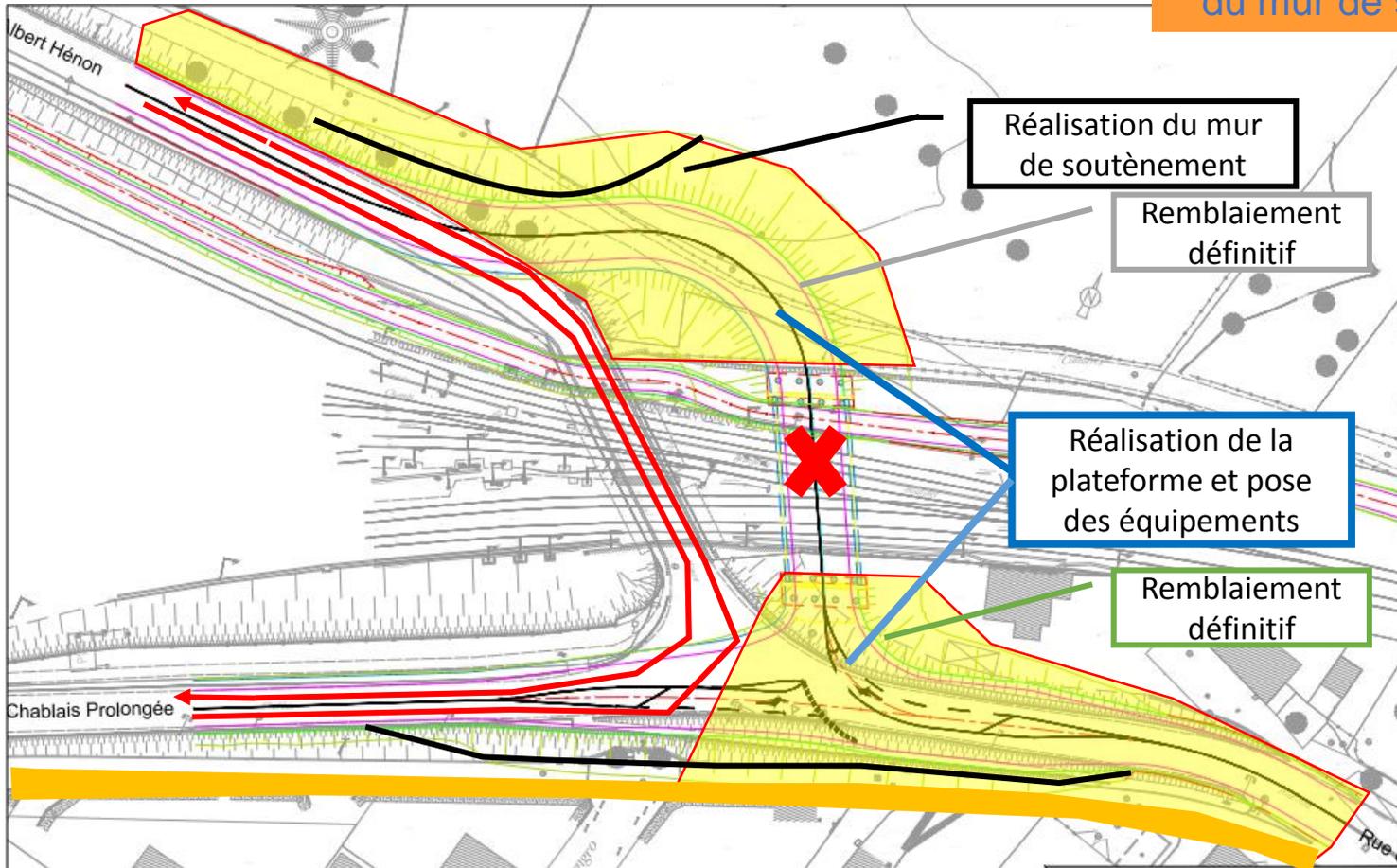
- Accès riverains
- Clôture chantier (Barrières type Héras)
- Portails du chantier

- Préparation et grutage du nouvel ouvrage (août-octobre) et de la passerelle (juillet-août)
- Libération de l'emprise au nord du nouvel ouvrage, afin de réaliser le mur de soutènement et la plateforme routière définitive
- Plan de déviation de la circulation : Rue du Chablais Prolongé interdite à la circulation
- Circulation entre rue Albert Hénon ↔ rue Pont Neuf

# 6. PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 5 : remblai plateformes routières sud et nord et réalisation  
du mur de soutènement au nord

Durée : 3 mois  
oct. à déc. 2022



Zone de travaux / route barrée

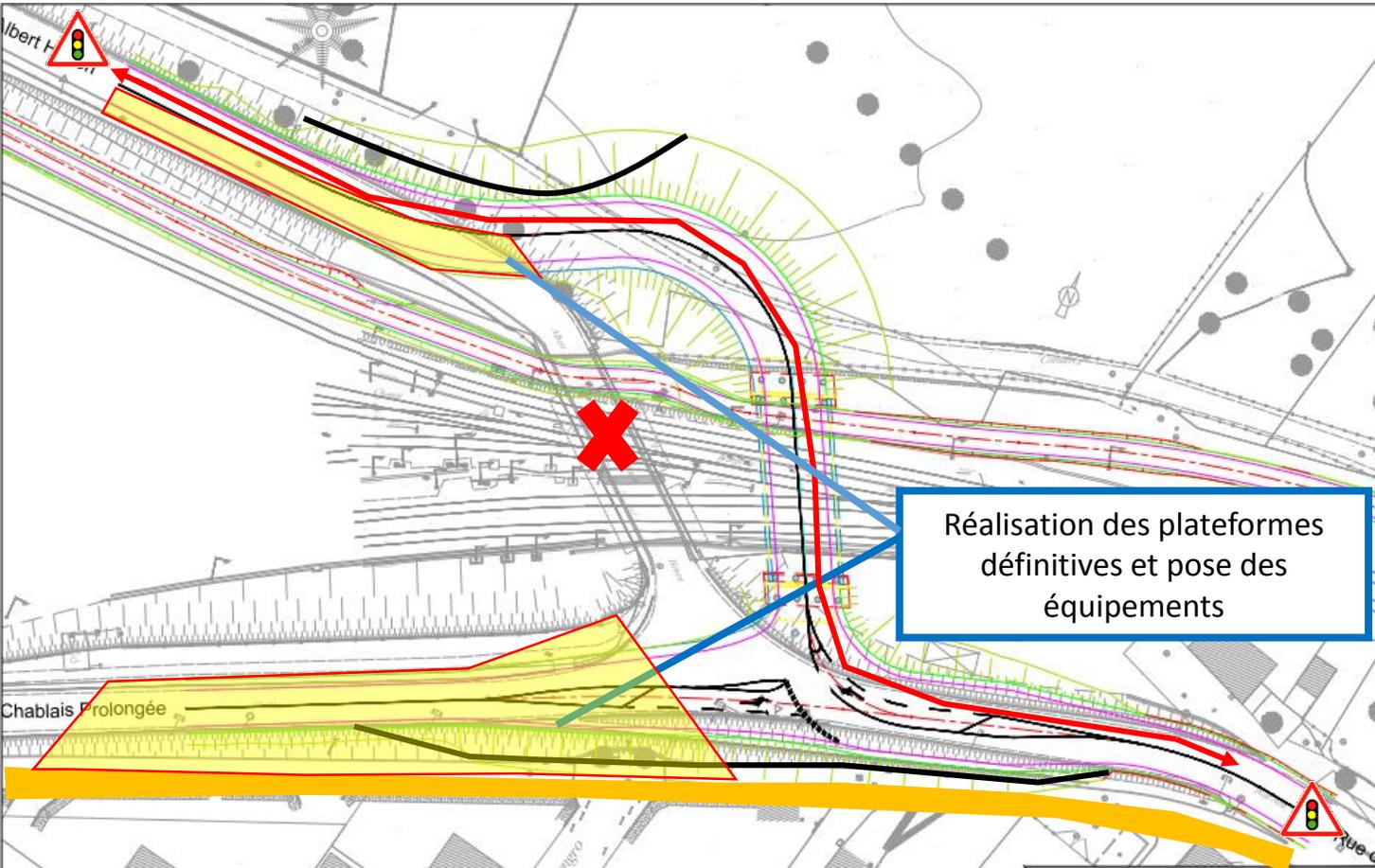
- Basculement de la circulation Albert Hénon ↔ Pont-Neuf sur la Rue Chablais Prolongée
- Rue Pont-Neuf interdite de circulation routière pendant les travaux (route fermée)
- Limitation d'accès aux riverains sur Pont-Neuf / Chablais contrebas

# 6. PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 6 : remblai plateformes routières rues A. Hénon et Pont-Neuf

Durée : 2 mois

jan. à fév. 2023



Zone de travaux / route barrée

- Basculement de la circulation Albert Hénon ↔ rue Chablais Prolongé sur la rue du Pont-Neuf
- Circulation routière sur le nouvel ouvrage sous alternat (1 mois)
- Fermeture rue Chablais Prolongé pendant les travaux (route fermée)
- Limitation d'accès aux riverains sur Pont Neuf / Chablais contrebas

Phase finale :  
remise en état définitive  
en mars 2023

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**



**Annemasse Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération

**[www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr)**

